

Le Carré Des Arts recherche un professeur de guitare, guitare électrique et basse.

Cette année il y avait 5h20 de cours hebdomadaire les lundis de 16h30 à 21h50. Le volume horaire est réajusté chaque année en fonction des inscrits et fait l'objet d'un avenant au contrat.

Le Carré des Arts est un acteur culturel engagé depuis plus de 50 ans dans la création artistique, la promotion et l'accès à la culture pour tous. Implantée à La Celle Saint-Cloud, l'association réunit 750 adhérents et s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire de 38 salariés dont 3 employés administratifs, de nombreux bénévoles, et des partenaires institutionnels et artistiques locaux et nationaux. Les disciplines enseignées sont la musique, l'art dramatique, la sculpture, la peinture et la danse.

Nous sommes rattachés à la Convention Collective Nationale de l'Animation (CCNA). Le salaire est basé sur 33 semaines de cours et lissé sur 12 mois. Reprise de l'ancienneté et acquisition de la prime d'ancienneté au sein de l'établissement conformes aux dispositions conventionnelles. Salaire brut pour un temps plein de 24 h : 1 891,39 € proratisé au nombre d'heures effectuées. Contrat en CDD la première année et CDI la 2ème année si l'engagement est prolongé.

Les liens pour faire connaissance avec le Carré des Arts :

- <https://www.carredesarts.org/>
- <https://www.facebook.com/carredesarts>

Adresser C.V. et lettre de motivation sur : direction@carredesarts.org

Cordialement,

Catherine Hessenbruch

Présidente - Carré des Arts